Martigny, lundi 2 mars 1942. **82me année.** *No 26.*

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 10.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 15.50
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 24.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Rédaction : Téléphone N° 6 10 31
Publicitas, Sion : Téléphone 2 12 36 — ANNONCES — Publicitas, Martigny : Téléphone 6 10 31

ANNONCES — RÉCLAMES
le mm.-ligne ou son espace — le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm.
9 ct. CANTON 20 ct.
11 ct. SUISSE 30 ct.
12 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

En passant . . .

La paix va-t-elle éclater dans le Haut-Valais ?

Quelle manie ont donc les gens de chercher des personnalités derrière un journaliste et par delà ces personnalités un parti ? S'il fallait se perdre en consultations aussitôt qu'il s'agit d'écrire un article on ne consacrerait pas le plus clair de son temps à manier une plume et c'est un chapeau qu'on tiendrait constamment à la main.

Le Confédéré *a dû rappeler que mes écrits n'engageaient que moi-même et si je tiens à le répéter pour celui-ci, c'est qu'un démon me pousse, une fois de plus, à choisir pour thème un sujet délicat. Que voulez-vous ! Ce sont ceux que je préfère... Et vous aussi, avouez-le !*

Quelle distraction, n'est-ce pas ? de voir un journaliste essayer de réussir un tour de force et de penser : « Il va se casser la figure ou alors, c'est lui qui la cassera aux autres... »

Quel que soit le résultat, il est fait pour vous amuser ! Mais, il faut que vous sachiez, cependant, que les chroniqueurs ne se font pas d'illusions sur les appuis qu'on peut leur donner, et que travaillant dans la solitude, ils sont prêts à ne revendiquer aucun secours de personne.

On n'attend généralement pas leur chute, hélas ! pour les laisser tomber.

Ceci dit, on me permettra bien de faire appel à la complicité du lecteur pour examiner avec lui, le moyen le moins périlleux de parler de la réunion du comité cantonal du parti conservateur, sans m'aventurer dans un domaine interdit.

Si vous le voulez bien, je vais aligner des mots dont je prendrai la responsabilité, et vous, vous me lirez entre les lignes.

Tout d'abord, exposons des faits.

Le parti conservateur du Haut-Valais avait élu M. Wilhelm Ebener, candidat officiel au Conseil d'Etat pour remplacer le regretté M. Oscar de Chastonay qui venait d'abandonner le portefeuille des finances pour les finances du portefeuille.

Mais, M. Oscar Schnyder qui avait obtenu un nombre impressionnant de voix restait candidat, lui aussi. Chacun de ces deux Messieurs dont nous ne célébrerons jamais assez les qualités comptaient leurs partisans, dans le Haut-Valais, comme aussi dans le Valais romand, et ces partisans se montraient si chauds qu'ils donnaient la fièvre au parti.

Nous ne reviendrons pas sur les arguments qui militent en faveur de l'un ou de l'autre et nous nous bornerons à constater qu'ils ne manquaient ni de saveur, ni de piquant.

Le directoire ennuyé tenta de rétablir la paix dans le Haut-Valais en conviant les bons politiciens de la région à s'entendre enfin sur un nom. C'est ainsi que M. Haegler reçut M. Ebener et M. Schnyder afin de trouver avec eux un terrain d'entente. Malheureusement, l'on s'aventura sur un terrain mouvant.

Il fut question, à un moment donné, paraît-il, d'engager M. Schnyder à abandonner la lutte, au profit de M. Ebener, et de fixer le prix du sacrifice à un fauteuil au Conseil des Etats.

Mais, M. Schnyder, au lieu de se croire aussitôt de Berne, apporta la plus noire obstination à rester sur ses positions.

Vendredi, avant les délibérations, le directoire eut un entretien avec les jeunes conservateurs du Haut-Valais pour les engager à plus de compréhension. Ce fut peine perdue.

Le comité cantonal se trouva donc en présence à la fois de M. Ebener et de M. Schnyder, qui tous deux maintenaient leur candidature.

Il fallut finalement consentir aux représentants du Haut-Valais un délai de quinze jours pour leur laisser le temps d'accorder leurs violons et de porter un candidat unique.

Ce délai passé, si l'accord n'est pas conclu, les conservateurs du Valais romand reprendront leur liberté d'action et deux districts se font fort, dès à présent, de présenter un candidat : St-Maurice et Sierre.

Quel enseignement peut-on tirer de tout cela ?

Il apparaît, en premier lieu, que le parti conservateur reconnaît que le fauteuil revient au Haut-Valais et qu'il le lui accorde en principe.

Il est non moins évident que si le Haut-Valais ne s'entend pas sur un nom, il perdra sa chance au profit du Valais romand.

Reste à savoir si l'accord est possible entre les amis de M. Ebener et ceux de M. Schnyder.

Eux qui ne pouvaient pas se voir, on les a renvoyés dos à dos...

Après les efforts entrepris pour réconcilier les deux clans, efforts qui n'ont pas abouti, on est en droit de se demander si le temps pourra faire enfin ce que n'ont pas pu réaliser les hommes.

Il y a gros à parier que M. Ebener ne se désistera pas en faveur de M. Schnyder et que M. Schnyder ne s'inclinera pas devant M. Ebener.

Dès lors, il n'est pas exclu qu'on prie à la fois M. Ebener et M. Schnyder de se retirer ensemble afin de laisser la place à un candidat assez détaché des clans pour rallier tous les suffrages.

C'est ainsi que l'on parle à mots couverts de M. Clausen, juge au Tribunal cantonal.

Répétons-le, nous n'avons pas l'intention de prendre ici parti pour tel ou tel candidat, de conseiller cavalièrement un choix aux conservateurs, de fourrer dans la cuisine électorale un grain de sel, mais nous nous bornons à exposer les éléments d'un problème épineux qui intéresse, au premier chef, la droite, et qui ne saurait laisser le canton indifférent. Et maintenant vous conviendrez, chers lecteurs, que la décision du parti conservateur cantonal est habile :

Voilà les gens du Haut-Valais obligés de se rapprocher les uns des autres alors qu'ils vivaient, depuis quelque temps, dans un état d'hostilité. M. Escher devra rencontrer M. Petrig pour parler de paix, ce qui ne leur sera pas arrivé depuis l'époque où ils étaient trop jeunes pour se montrer petits. M. Ebener et M. Schnyder redeviendront les amis qu'ils étaient il y a un mois, les jeunes conservateurs seront au mieux avec tous les clans à la fois au lieu de les chérir les uns après les autres, et M. Théo Schnyder attendra de nouveau son heure, au moins pendant dix minutes...

La paix va-t-elle éclater dans le Haut-Valais ?

C'est bien possible, après tout, car les gens qui vivent à couteau tiré peuvent finir par s'entendre et le planter, ce couteau, dans un fromage, au moment opportun.

C'est la grâce que chacun de nous leur souhaite.

A. M.

Une intéressante causerie de M. Boson

(Note Réd.) *Nous avions promis, dans un précédent article, de publier un aperçu de la causerie faite par M. Marcel Boson, député-suppléant, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Jeunesse radicale de Fully. M. Mce Bender, président de la Sté, avait vraiment été bien inspiré en faisant appel à M. Boson, car l'auditoire fut, une heure durant, sous le charme de son éloquence expressive et convaincante. Mais cédons la parole à M. Boson et laissons-lui développer son sujet : « La mission de la Jeunesse ».*

La mission de la jeunesse

« J'ai accepté votre cordiale invitation avec d'autant plus d'empressement qu'à un moment où tant de citoyens désemparés s'abandonnent à la débâcle de leurs convictions, notre jeunesse éprouve le besoin de s'élever au-dessus des préoccupations ordinaires et de prendre conscience dans le monde nouveau qui se forge au feu des batailles. En acceptant de venir parmi vous, j'ai seulement formé un vœu, celui de vous voir apporter ici un esprit sérieux et attentif.

Ai-je besoin de souligner que le monde se trouve à un tournant de l'histoire ? Presque toutes les nations de la terre sont aux prises dans un conflit gigantesque. Sous le couvert d'idéologies que la propagande s'efforce, dans les deux camps, de rendre séduisantes, s'affrontent en réalité de puissants intérêts économiques et financiers. Et les peuples montent en ligne sur tous les fronts, s'immolant sur les autels de patries souillées de sang, s'offrant à la mort avec un héroïsme qui nous remplit d'admiration et de stupeur, jamais las de combattre et jamais las de succomber en de vastes hécatombes.

Pour tout homme qui réfléchit, la bêtise monstrueuse de la guerre semble un défi au bon sens plus encore peut-être qu'une faillite des antiques valeurs spirituelles. Et beaucoup se demandent, accablés sous l'écroulement de leurs rêves humanitaires, comment une telle débauche de folie est possible ? Oui, nous nous posons cette question aujourd'hui parce que nous voyons la guerre à l'œuvre. Nous nous disons qu'il faut être fous pour vouloir la guerre. Nous considérons les ruines qu'elle accumule et nous pensons que sa fonction est de détruire. Et si l'on nous dit que tout enfantement se fait dans la souffrance et que la guerre est l'accoucheuse d'un monde nouveau, on se demande pourquoi ce monde nouveau n'aurait-il pu naître dans la paix, pourquoi il a fallu recourir à la force alors qu'on eût pu demander à la sagesse les réformes qui s'imposaient, les réformes nécessaires à la paix sociale et à l'équilibre des nations. Il semble que nous avons raison de parler ainsi, il semble que c'est le bon sens même qui nous inspire. Et pourtant nous nous trompons à coup sûr, puisque l'événement nous donne tort, que la guerre existe, qu'elle est un fait que nous pouvons et nous devons déplorer sans qu'il nous soit possible d'en nier la terrible évidence. La réalité nous donne tort parce que nous postulons avec trop de naïveté que les peuples sont guidés par le bon sens, par la sagesse et la raison. Or, ce sont les passions qui les gouvernent et les appétits et les instincts. Des aveugles conduisant des aveugles, disait Hamlet.

La guerre est certainement un coup de folie, une crise de démence qui secoue les peuples, comme le *delirium tremens* finit par frapper l'alcoolique invétéré. Il y a entre l'abus de l'alcool et ce délire furieux, ce désordre mental de l'ivrogne, un rapport de cause à effet. Il en est de même en ce qui concerne la guerre. De sorte que la question que nous devons nous poser n'est pas celle-ci : Comment la guerre a-t-elle pu éclater ? mais bien la question contraire : Comment aurait-elle pu ne pas éclater ?

Rappelons-nous cette période qui s'étend entre l'armistice de 1918 et la déclaration de guerre en 1939. C'était la paix, mais une paix combien relative ! Je ne veux pas m'attarder à retracer l'histoire de ces 20 années si riches en événements considérables. Rappelons brièvement des faits.

En Russie, c'est la révolution qui porte les Soviets au pouvoir. En Italie, ce sont les chemises brunes qui marchent sur Rome et s'emparent du Quirinal ; en Allemagne, Hitler entreprend sa révolution nationale, en Espagne, la guerre civile, en France, le front populaire, je ne veux point parler des autres pays. En ce qui concerne les nations anglo-saxonnes, les principales bénéficiaires de la victoire, les choses ne vont guère mieux. De colossales fortunes se sont édifiées, mais à côté il y a l'innombrable armée des chômeurs. Pendant ce temps, la production avait considérablement augmenté. Il y avait trop de blé, trop de maïs, trop de lait, trop de viande, trop de vin, trop de tout. On a détruit des stocks énormes de toutes sortes de denrées alimentaires pour en revaloriser les prix. Au même moment, quantité de gens ne mangeaient pas à leur faim, n'avaient pas d'abri, n'étaient pas vêtus. Chômage, crise industrielle, mévente des produits agricoles, misère à côté de l'abondance, grèves, voilà ce qu'on a appelé la paix pendant ces 20 années qui séparent les deux guerres mondiales. Comment s'étonner, étant donné la situation générale, telle que je viens de la résumer, que la présente guerre ait éclaté ? La jeunesse de tous les pays, malheureuse et sacrifiée, sans avenir, condamnée au chômage, ne songeait plus qu'à en finir, n'avait plus qu'un héroïsme, celui du désespoir, et plus qu'un enthousiasme, celui de mourir.

Nous ne vivons pas en vase clos, dans un système autarcique, et nous subissons fatalement le contre-coup des événements étrangers. Et d'ailleurs le même conflit qui déchire le monde existe à l'intérieur de nos frontières. Certes, nous sommes décidés à défendre notre sol contre une agression étrangère, mais cela ne veut pas dire que tous les Suisses soient unis. Ici encore, je fais une simple constatation de fait. Chez nous aussi il y a des gens qui sont trop riches et d'autres qui sont trop pauvres. Chez nous aussi il y a du chômage et de la misère. Chez nous aussi il y a des classes, et ces classes ne sont pas réconciliées, en dépit des beaux discours. Que dire de l'attitude de la presse romande, de la grande presse, qui fait preuve d'une partialité évidente à l'égard des événements internationaux ? Pour qui sait lire, il est clair que cette presse-là n'est pas neutre. Par une campagne sournoise, méthodique et bien orchestrée, on cherche à jeter le discrédit sur nos institutions démocratiques ; et cette campagne de dénigrement produit ses fruits.

Combien de citoyens aujourd'hui se désintéressent de la chose publique. Un profond désarroi et une grande lassitude règnent dans les esprits.

(voir suite en 4me page)

A travers le monde

⊛ ***Deux fronts sont nécessaires...*** *— Dans un discours prononcé à New-York, M. Litvinof, ambassadeur de l'URSS, a déclaré : « C'est seulement par des opérations offensives simultanées sur deux fronts ou davantage, séparés par de longues distances, que les forces armées allemandes pourront être détruites. L'offensive allemande en Russie au printemps prochain sera un effort décisif pour le succès ou la défaite de l'Axe. » Puis M. Litvinof ajouta :*

« Nous aimerions que nos alliés et nos amis voient cela clairement et qu'ils agissent en conséquence. Au printemps prochain, le théâtre oriental de la guerre doit être considéré comme le plus important. Nous aimerions recevoir l'aide la plus importante possible à ce moment-là. Nous voudrions que toutes les forces des Alliés soient mises en action à ce moment-là et qu'à ce moment-là, il n'y ait pas d'armées inactives ni de marines de guerre ou de flottes aériennes immobiles. Ceci s'applique aussi au métériel de guerre qui devrait être envoyé aux endroits où il est le plus nécessaire. » M. Litvinof a conclu ainsi : « La Russie continuera à porter des coups jusqu'à la limite de ses forces, et même au delà de cette limite. »

⊛ ***Le procès de Riom.*** *— Vendredi après-midi a repris à Riom le grand débat sur les « responsabilités de la défaite française ».*

A 13 h. 55, le président Caous procède à l'interrogatoire de M. Daladier, qui se voit reprocher : 1. l'insuffisance de préparation de la guerre ; 2. son attitude à la réunion du 23 août 1939. Reproche est fait à M. Daladier de n'avoir assisté qu'une seule fois aux réunions du conseil supérieur de la guerre en 3 ans.

Le président Caous demande pourquoi l'accusé s'opposa au maintien des jeunes gens sous les drapeaux en mars 1935, bien qu'à cette date il ne fût pas ministre. M. Daladier répond que dès 1934, la nécessité ne portait pas sur l'accroissement des effectifs, mais sur le développement de l'armement. Il ajoute qu'il fut toujours partisan de l'accroissement des effectifs des militaires de carrière et des gardes mobiles. Il précise que lorsqu'il devint ministre de la défense nationale il y avait 29,600 offciers ; en 1939, il y en avait 31.500 et à la déclaration de guerre, 37.000, contre 27.000 en Allemagne, selon les indications du 2me Bureau.

M. Daladier déclare ensuite qu'il n'attendit pas 1936 pour armer le pays et qu'il pensa toujours qu'il fallait armer le pays bien auparavant. L'accusé s'inscrit en faux contre les statistique publiées sur les crédits militaires et déclare qu'il est faux que « nous n'avions pas assez de tanks » et promet d'en fournir bientôt la preuve. M. Daladier précise que, d'accord avec le général Gamelin, il fit porter dès 1934 l'effort sur l'armement. « Le général Gamelin m'avait demandé 9 milliards, dit-il. Nous tombâmes d'accord sur 14 milliards étayés sur quatre ans. Or, en 1935, l'industrie français était incapable de produire pour plus d'un milliard de francs de commandes. Personne en France ne consacra des sommes aussi considérables à la défense nationale que moi-même. C'est ma fierté, c'est ce qui me rend fort. J'ai vu le péril et j'ai eu le courage de prendre des mesures que d'autres n'osèrent pas prendre ».

Après une vive controverse sur le nombre de canons, tanks, fusils, etc., l'audience est levée.

⊛ ***La bataille pour Leningrad.*** *— De Staraia-Roussa, la bataille s'est étendue à tout le front de Leningrad. La garnison de la ville et les armées qui tentent de la secourir ont été placées sous le commandement unique du général Kurotchkin qui devient ainsi le successeur direct de Vorochilov. Le général Kurochkin est âgé de 41 ans. C'est le fils d'une famille de paysans de la province de Smolensk. Il commanda avant la guerre le district militaire d'Orel. Les troupes placées sous son commandement ont deux objectifs : obliger l'armée allemande à lever le siège de Leningrad ; briser la résistance de la 16e armée allemande et l'amener à déposer les armes.*

⊛ ***Entre Vichy et Washington.*** *— Le gouvernement des Etats-Unis a reçu une note du gouvernement français lui réaffirmant la neutralité de ce pays. Toutefois, Washington attend des éclaircissements ultérieurs sur toutes les questions importantes.*

On apprend à Washington que ces questions pourraient avoir trait à la sécurité éventuelle de Madagascar et des territoires africains ayant une importance stratégique. (En effet, une rumeur, vite démentie par Vichy, prétendait qu'une mission d'officiers japonais était arrivée dernièrement à Madagascar).

Concernant l'envoi éventuel d'approvisionnements d'Afrique du Nord aux troupes de l'Axe en Libye, la réponse de Washington assure « qu'une aide quelconque à un ennemi déclaré du peuple américain serait contraire aux désirs du peuple français et désastreux pour ses aspirations et sa destinée finales.

Le gouvernement français a alors réaffirmé qu'il ne prêterait aucune aide militaire à aucun pays belligérant sur un point quelconque du théâtre des opérations. Vichy a assuré publiquement les Etats-Unis qu'il n'aidera pas l'Axe « au delà des conventions d'armistice ». Les journaux américains sont pessimistes et disent que les relations franco-américaines semblent avancer vers un état d'extrême tension.

Jusqu'où cette tension mènera-t-elle ?

Le rationnement de la viande

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation communique notamment :

On sait que depuis le début de la guerre la production de viande a diminué dans une proportion que l'on doit estimer actuellement à environ un tiers. Les économies réalisées par les jours sans viande ne permettent plus d'équilibrer la consommation et la production. Pour assurer un ravitaillement équitable de tous les milieux, cette diminution dut-elle s'aggraver, le Département de l'économie publique a prescrit le rationnement de la viande. La viande et les produits carnés, conserves incluses, de gros bétail, de veaux, de moutons, de chèvres, de porcs et de chevaux sont rationnés. Les lapins, la volaille, oies et canards inclus, le gibier et les poissons ne le sont pas.

Toutes cessions et acquisitions de viande et de produits carnés sont interdites du dimanche 1er mars 1942 au matin jusqu'au mardi 3 mars 1942 à 14 h. Pendant la durée de cette mesure, toutes les boucheries et maisons de commerce doivent inventorier leurs stocks en viande et en produits carnés rationnés.

Ne sont pas visés par cette interdiction, la cession et l'acquisition dans les commerces de denrées alimentaires de lapins, de volaille, y compris les canards et les oies, de gibier et de poissons, ainsi que les repas contenant de la viande. Les coupons de repas doivent être remis dans les restaurants comme jusqu'à présent pour obtenir des repas ou des plats carnés.

Les coupons utilisables

Les coupons en blanc suivants de la carte personnelle entière, de la demi-carte et de la carte pour enfants sont déclarés valables pour l'acquisition de viande et produits carnés pendant le mois de mars 1942 :

Tous les coupons O valent 500 points chacun.
Tous les coupons P valent 250 points chacun.
Tous les coupons R valent 100 points chacun.
Tous les coupons S valent 25 points chacun.

Ces coupons de la carte du mois de mars sont valables du 3 mars 1942 à 14 h. jusqu'au 6 avril 1942. La carte de denrées alimentaires entière contient 2000 points, la demi-carte pour enfants 550 points. Les coupons de viande donnent droit à acquérir de la viande et des produits carnés, conserves incluses, conformément au barème de conversion établi.

Jours avec et sans viande

Dorénavant le lundi n'est plus jour sans viande. En revanche, la consommation, la cession et l'acquisition de viande et de produits carnés, conserves y comprises, de tous les animaux à sang chaud, lapins, volailles et gibier inclus, sont interdites le mercredi et le vendredi de 0 h. jusqu'à 4 h. du matin le jour suivant. Le boudin et les espèces de saucisses au foie non soumises au rationnement peuvent cependant être cédés et consommés le mercredi. Afin de faciliter le service à la clientèle le samedi, la cession, la livraison et l'acquisition de viande et de produits carnés dans et par les boucheries et les commerces d'alimentation sont autorisées le vendredi à partir de 14 h.

Motifs à l'appui

Malgré l'introduction du rationnement de la viande, il n'a pas été possible pour divers motifs de renoncer complètement aux jours sans viande. La ration de viande n'est pas considérable, si bien qu'il est irréalisable de servir des repas avec de la viande tous les jours de la semaine ni dans les ménages privés, ni surtout dans les restaurants. Pour ces derniers, il est absolument indispensable de régler de façon uniforme les jours sans viande ; ceux-ci sont, d'autre part, très utiles dans les ménages privés, car ils permettent aux ménagères déjà chargées d'une tâche ingrate de répartir la ration de viande entre des menus carnés et végétariens. Au surplus, les interruptions régulières de la vente de viande permettent aux boucheries et à de nombreux commerces de gérer leurs affaires rationnellement. Le mercredi sans viande facilite aussi, la vente du boudin étant autorisée ce jour, l'emploi rapide du sang des animaux de boucherie, celui-ci constituant un produit d'une haute valeur alimentaire. Enfin, les jours sans viande doivent servir à limiter la consommation des viandes non rationnées, c'est-à-dire du lapin, de la volaille et du gibier.

Pour les végétariens

Celui qui déjà maintenant s'est adapté à la production alimentaire actuelle en s'astreignant à un régime en grande partie végétarien n'emploiera pas entièrement sa ration de viande, en revanche les personnes qui consomment encore cet aliment en grande quantité seront obligées de modifier leurs menus. La ration de viande suffit avec les autres produits alimentaires rationnés ou non à couvrir les besoins physiologiques en protéines ou en corps gras. Les milieux qui, pour des motifs économiques ou autres, ont une nourriture végétarienne presque complète ou totale, apprendront avec satisfaction qu'une grande partie des coupons de viande peut être convertie auprès des offices communaux de rationnement à raison de 250 points de viande pour un coupon de 100 gr. de fromage ou de 100 gr. de légumineuses. Les offices de rationnement donneront dans le courant du mois de mars d'autres précisions sur la date à partir de laquelle les conversions peuvent s'effectuer.

Abatages à domicile et d'urgence

Simultanément à l'introduction du rationnement de la viande, l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a, dans une ordonnance spéciale, fixé les règles applicables au ravitaillement direct en viande et en graisses animales, ainsi qu'aux abatages d'urgence et abatages à domicile.

A partir du 1er mars 1942, il faut disposer d'une autorisation pour tout abatage privé ou à domicile, d'animaux des espèces bovine, ovine, caprine, porcine et chevaline.

En principe un animal ne doit être abattu d'urgence que sur prescription du vétérinaire. S'il n'est plus possible d'appeler ce dernier à temps, on l'avisera sans délai après l'abatage.

Barème de conversion
pour la viande rationnée

Les équivalences suivantes sont valables pour la cession de viande et la perception des titres de rationnement qu'il faut remettre pour cette denrée. Sont nécessaires à l'acquisition de *100 grammes de marchandise :*

1. *Viande séchée à l'air, jambon cru, lard cru et lard fumé à froid :* Coppe : 150 points.

2. *Viande désossée,* fraîche, congelée, salée, fumée ou cuite ; *langue ; lard à cuire* salé ou fumé (plaques de lard, gras ou lard de l'épaule et du jambon, gorgeron, à l'exception du lard de la 1re catégorie) ; *jambon* (à l'exception du jambon cru) ; *saucisses de longue conservation* (salami, salametti, saucissons de Lyon, d'Arles, de Payerne, etc.) : 125 points.

3. *Viande avec charge ou viande non désossée,* fraîche ou congelée, en morceaux plus ou moins grands, en moitiés, en quartiers, etc. ; *viande non désossée,* salée, fumée ou cuite (à l'exception du jambon et du lard) ; *tête de veau* désossée ; *foie et rognons de veau ; viande et produits carnés,* en tant qu'ils ne figurent pas dans d'autres catégories ; *conserves de viande de tous genres.* (Le poids brut sert au calcul, c'est-à-dire le produit y compris le récipient) : 100 p.

4. *Têtes de veau non désossée ; abats de porc* (tête, oreilles, queue, jambonneaux, etc.) ; *museau de bœuf; queue de bœuf, foie* (sauf le foie de veau*) ; tripes, cœur, cervelle, ris ; viande et produits carnés bon marché,* dont le prix de détail ne dépasse pas 35 centimes par 100 grammes, sauf les saucisses vendues par pièce ; *produits carnés* contenant du *sang* mélangé à de la viande et à du lard (tête marbrée au sang, etc.) : 50 points.

5. *Rognons* (sauf ceux de veau*) ; poumons ; rate ; mésentère* (riège, toile, fraise) ; *mamelle ou tétine ; pieds de porc ou de veau ; os pour le bouillon :* 25 p.

6. *Saucisses vendues par pièce* (boules de Bâle, cervelas, schublig, saucisses de l'Emmenthal ou de Vienne, etc.). Prix net au détail (sans impôt sur le chiffre d'affaires) par pièce ou par paire, 36 à 50 centimes au plus. Nombre de points nécessaires à l'achat d'une pièce ou d'une paire : 75 points.

7. Pour les mêmes que ci-dessus, jusqu'à 35 centimes au plus par pièce ou par paire. Nombre de points nécessaires à l'achat d'une pièce ou d'une paire : 50 p.

Pour les conserves de plats cuisinés, tels que choucroute avec saucisses de Vienne, haricots au lard, cassoulets, ainsi que pour les produits alimentaires contenant de la viande, ravioli, pâtés, etc., on fournira des coupons selon la quantité de viande contenue dans la préparation.

Le plus petit coupon porte 25 points. Le nombre de ceux-ci doit donc être arrondi au chiffre supérieur ou inférieur divisible par 25 le plus rapproché. Si l'acheteur remet des coupons portant un nombre de points plus élevé qu'il n'est nécessaire, le vendeur rend la différence en coupons.

(Découper et conserver ce barème).

Nouvelles du Valais

HOPITAL DU DISTRICT DE MARTIGNY

Il vaut bien la peine de s'arrêter quelques instants sur le rapport annuel de l'exercice 1941 de l'Hôpital du district de Martigny, cette belle institution sociale dont le Comité directeur est présidé, ainsi qu'on le sait, par M. Marc Morand, président de Martigny-Ville, tandis que la direction est assumée par M. Albano Simonetta. On sait aussi que les 13 communes du district sont représentées par leur président respectif dans le Conseil d'administration de l'Hôpital, lequel est présidé à son tour par M. le préfet Thomas.

Voici donc quelques extraits tirés du rapport auquel nous faisons allusion plus haut, extraits qui nous démontrent le rôle éminemment philanthropique et social que joue l'Hôpital.

Sous le service médical assumé par M. le Dr Gillioz, il a été enregistré l'année dernière, 30.553 journées de malades contre 29.013 en 1940. 1270 malades y ont été hospitalisés, ce qui représente une augmentation de 154 sur l'exercice précédent ; disons qu'en 1926, il y avait 322 malades, en 1930, 520 ; en 1935, 906.

Les journées de bébés à la Pouponnière sont de 4079, en augmentation de 933 sur 1940.

A propos de la Pouponnière, il est intéressant de relever les grandes facilités que procure cette institution chaque année de plus en plus appréciée. Il a été notamment démontré que la Pouponnière rend de précieux services surtout aux époques des récoltes.

Le rapport souligne qu'aux soucis ordinaires de gestion sont venues l'une après l'autre s'ajouter les difficultés inhérentes à la situation actuelle. Si toutefois, malgré l'augmentation constante du coût des denrées et des frais généraux le compte d'exploitation boucle de façon satisfaisante, ce résultat est dû surtout à la polyclinique et *au grand nombre de malades assurés* ainsi qu'au très beau résultat d'exploitation du jardin.

Cependant, la situation économique s'empirant toujours plus, il y a lieu de prévoir qu'on sera dans l'obligation de relever les prix. Ce relèvement qui sera loin de correspondre à la hausse générale du coût de la vie permettra à l'Etablissement de continuer son œuvre bienfaisante dans des conditions matérielles acceptables.

Concluons ce bref aperçu en rendant un hommage mérité aux organes qui contribuent à la bonne marche de cet Etablissement : Comité de direction, direction, Conseil d'administration, Service médical, Sœurs desservantes, infirmiers, infirmières et personnel qui se consacrent aux soins de nos chers malades dans un bel esprit de dévouement. *R.*

Un homme se tue en descendant du foin. — (Inf. part.) M. Daniel Bellon, de Troistorrents, âgé de 27 ans, s'est tué samedi matin en descendant au village du foin qui se trouvait dans un chalet à la montagne.

A un moment donné il ne fut plus maître de la luge sur laquelle se trouvait le fourrage et, poussé par la charge, il vint s'écraser contre un sapin se fracturant le crâne. La mort a été instantanée.

L'accident, qui a vivement ému tout le village, est attribué au fait qu'un paquet de foin, non attaché sur la luge, est tombé sur la tête de M. Bellon, l'aveuglant littéralement, l'empêchant de voir l'obstacle contre lequel il est venu se jeter.

Vernayaz. — *Gare M. C.* — Un voyageur, tout ahuri de se trouver à Martigny alors qu'il comptait rentrer à Salvan, nous prie de demander aux conducteurs du Martigny-Châtelard, lorsqu'il y a croisement en gare, de bien vouloir, au moment du départ, annoncer la direction. Il est facile, en effet, de se tromper quand on est en face de deux automotrices identiques et que la même voie n'est pas toujours utilisée dans le même sens. L'erreur est un peu cuisante si elle se produit au dernier train comme ce fut le cas, hier soir, pour notre voyageur qui, noyé dans... l'obscurité, dut s'associer au tapis et attendre jusqu'au matin pour regagner ses pénates. Nous espérons que notre intervention aura son utilité et que la malchance du requérant ne sera pas doublée d'un autre contre temps en arrivant !

Charrat. — † *Joseph Biolaz.* — On ensevelira demain à Martigny un de nos bons et braves vieillards de Charrat, M. Joseph Biolaz, décédé après une longue et cruelle maladie à l'âge de 77 ans. Joseph Biolaz avait élevé une nombreuse famille et laissera l'exemple d'un bon papa comme d'un excellent citoyen, travailleur et serviable, jouissant de la sympathie générale.

C'était un fidèle adhérent à nos idées libérales-radicales, ainsi qu'un fervent mutualiste.

Que la terre lui soit légère !

Nous présentons aux proches du défunt, en particulier à son frère M. Xavier Biolaz, un de nos plus anciens abonnés, l'assurance de notre cordiale sympathie.

Chamoson. — *Nécrologie.* — Samedi a été enseveli à Chamoson Camille Besse de Joseph, décédé à l'âge de 43 ans seulement, après une courte maladie. Camille Besse suit dans la tombe son frère Abel Besse, décédé il y a quelques mois à peine à l'âge de 49 ans ; il laisse une veuve et sepf entants dont l'aîné n'a que 18 ans.

C'est un fidèle adhérent à nos idées qui s'en est allé.

A la famille éprouvée par ce deuil, nos sincères condoléances.

Ski-club « Ardévaz ». — Le Ski-club « Ardévaz » de Chamoson organise dimanche prochain 8 mars une course à Champéry-Planachaux-Portes du Soleil-Morgins. Pour tous renseignements et inscriptions, on est prié de s'adresser à M. René Crittin, coiffeur à Chamoson, jusqu'à vendredi soir.

Inutile de dire que tous les membres du club sont cordialement invités à participer à cette course qui à en juger par son programme ne manquera pas d'être intéressante.

Carte de savon. — 1) Les coupons en blanc Y et Z de la carte personnelle de savon peuvent être employés dès à présent. *Chacun d'eux vaut 100 unités.* Ils ne donnent droit qu'à l'acquisition de *savon ordinaire* ou de *savon mou.*

2) Les coupons en blanc Y et Z peuvent être employés par les consommateurs pendant la même période que les autres coupons de la carte de savon pour janvier-février et mars 1942, soit donc *jusqu'au 5 avril 1942.*

3) Les coupons en blanc Y et Z peuvent être employés par les commerçants auprès des fabricants jusqu'au 30 juin 1942.

4) Les coupons en blanc Y et Z ne peuvent être échangés contre des coupons de fournisseurs ni par les détaillants, ni par les fabricants. Ils donnent aux détaillants le droit de se réapprovisionner directement auprès des fabricants.

5) L'emploi des coupons en blanc Y et Z par les détaillants auprès des fabricants n'est pas limité à l'acquisition de savon ordinaire ou de savon mou. Les réapprovisionnements peuvent porter sur un point rationné quelconque à raison de 100 unités par coupon.

6) Les présentes instructions entrent immédiatement en vigueur. *L'Office cantonal.*

La Suisse industrielle. — Signalons tout particulièrement l'émission nationale d'un intérêt exceptionnel qui sera diffusée ce soir lundi 2 mars à 21 h., par Radio-Lausanne : *La Suisse industrielle,* poème radiophonique en 2 chants, de M. William Aguet. Interprétation musicale de M. Jean Daetwyler, directeur de la *Gérondine* de Sierre. Réalisée avec le concours d'acteurs du radio-théâtre, d'un quatuor vocal et d'un petit orchestre, sous la direction de M. V. Desarzens.

La foire de Sion. — Samedi 1re foire de l'année à Sion, qui vit beaucoup plus de gens sur le pré de foire... que de têtes de bétail.

Les prix sont encore en hausse et il n'y eut que peu de tractations. On avait l'impression que cette foire n'était qu'un sondage de prix...

Bétail exposé : vaches 195 ; génisses 52 ; veaux 3 ; porcs, porcelets 338 ; chèvres 15 ; moutons 2.

Répétition de l'Harmonie municipale de Martigny

Ce soir lundi : bois et saxophones.

Chronique de Martigny

Pour les enfants grecs

Tous ont volé avec élan au secours des descendants des héros qui sont morts au Thermopyles, en lutteurs pour la défense de leur Patrie, et nos ancêtres ont renouvelé leur geste à Morgarten, à Morat, repoussant l'envahisseur.

Les uns ont envoyé une généreuse obole ; d'autres, à Martigny, à Saxon, à Vernayaz, à Salvan, se sont empressés de porter les couleurs blanches et bleues surmontées de l'emblème de la Croix Rouge ; d'autres sont venus manifester leur sympathie à la conférence du Rd Père Chevalier.

Martigny a eu vraiment un double privilège : recevoir, immédiatement après Lausanne, un conférencier de choix, et prendre en Valais l'initiative d'un mouvement d'entr'aide en faveur de ces innocentes victimes. Martigny, ses environs, participent à la croisade de charité, et en donnant vite ils ont ainsi donné double.

En effet, la Section des Samaritains, le Groupe Patrie, Arts et Lettres, ont envoyé aux Amitiés Gréco-Suisses, à Lausanne, *Fr. 1300,10.*

Que tous ceux, connus et inconnus, qui ont apporté leur concours, soient remerciés.

Récompenses à de fidèles employés

La Direction des Produits azotés à Martigny-Gare avait invité ses ouvriers samedi 28 février à une collation pour fêter la collaboration de quelques fidèles employés. C'est dans le réfectoire de l'Usine transformé et aménagé pour la circonstance en magnifique salle à manger que se déroula cette gentille manifestation au cours de laquelle M. le directeur Chappuis prononça une allocution qui alla au cœur de tous ses ouvriers.

M. le directeur donna un aperçu de la marche de l'Usine, parla des pénibles exigences actuelles, conséquences inhérentes à la guerre laquelle restreint les produits et matières premières, ce qui ne peut que porter une forte atteinte à toute exploitation industrielle.

M. Chappuis eut des paroles particulièrement aimables à l'adresse de quatre vétérans de l'Usine comptant respectivement 25 et 30 ans de service.

Ce sont MM. François Vighezzi, contre-maître, Clément Tappero, Lucien Rouiller et Maurice Addy, qui reçurent chacun une superbe montre en or pour leur fidèle et dévouée collaboration.

M. Vighezzi se fit l'interprète des jubilaires et de tous les ouvriers pour remercier la Direction de la touchante attention dont ils étaient l'objet et pour souhaiter prospérité et succès à cette grande entreprise qui tout en fournissant un gagne pain à une nombreuse population contribue dans une très large mesure au développement économique de notre canton. *B.*

Garde locale de Martigny-Ville et de la Bâtiaz

Le soussigné, ayant été appelé à une charge particulière en cas d'une mobilisation de guerre, informe les hommes de la G. L. de Martigny-Ville et de La Bâtiaz, que le Département militaire du canton du Valais a nommé au poste de Commandant de la Garde Locale de Martigny l'Adjudant sous-officier Ernest Sidler. *Cap. Perrig.*

Ski-club Martigny-Bourg

Le challenge Chevillod, don de M. Ernest Chevillod, tenancier du Café du Mont-Blanc, à Martigny-Bourg, et comportant 2 épreuves, descente et slalom, s'est disputé dimanche à la Forclaz par une neige très favorable ; en voici les résultats :

Descente : 1. Fellay Pierre ; 2. Gay-Guex Gilbert ; 3. Délez Jean ; 4. Pierroz Alfred ; 5. Darbellay Raymond ; 6. Collaud Georges ; 7. Giroud Louis ; 8. ex-aequo, Pélissier Bernard, Gorret Marcel et Pont Rolland ; 9. Pillet Clovis ; 10. Pillet Georges ; 11. Pict Georges ; 12. Délez Gaston ; 13. Pict Roger ; 14. Abbet Arthur ; 15. Pict Edouard ; 16. Abbet Gaston ; 17. Giroud Ami ; 18. Gay-Baumann Gilbert ; 19. Pillet Hugues.

Slalom : 1. Fellay Pierre ; 2. Collaud Georges ; 3. Giroud Louis ; 4. Abbet Gaston ; 5. Délez Jean ; 6. Pierroz Alfred ; 7. Gay-Guex Gilbert ; 8. Giroud Ami ; 9. Pélissier Bernard ; 10. Délez Gaston ; 11. Pont Rolland ; 12. Gorret Marcel ; 13. Darbellay Raymond ; 14. Pillet Georges ; 15. Pict Edouard ; 16. Pillet Clovis ; 17. Gay-Baumann Gilbert ; 18. Pict Roger ; 19. Pict Georges ; 20. Abbet Arthur ; 21. Pillet Hugues.

Classement général : 1. Fellay Pierre, 0 pt ; 2. Collaud Georges 9.14 ; 3. Gay-Guex Gilbert, junior, 9.94 ; 4. Délez Jean 10.16 ; 5. Giroud Louis 10.70 ; 6. Pierroz Alfred 12.12 ; 7. Pélissier Bernard 18.32 ; 8. Darbellay Raymond 21.74 ; 9. Pont Rolland, junior, 22.34 ; 10. Gorret Marcel 23.08 ; 11. Délez Gaston 31.48 ; 12. Pillet Clovis 32.52 ; Abbet Gaston, jun., 32,70 ; 14. Pillet Georges 34,74 ; 15. Giroud Ami 38,84 ; 16. Pict Edouard, jun., 44,72 ; 17. Pict Roger 49,30 ; 18. Pict Georges 52,20 ; 19. Abbet Arthur, jun., 63,46 ; 20. Gay-Baumann Gilbert, jun., 64,62 ; 21. Pillet Hugues, jun., 91,48.

La course au Gornergrat

Nous sommes très heureux d'apprendre que la course organisée hier dimanche par le Ski-club de Martigny, d'entente avec le groupe de Martigny du Club alpin et de l'O. J., au Gornergrat, a obtenu une pleine réussite. Pas moins de 122 membres avaient tenu à y participer. Le temps fut superbe et la neige était excellente à souhait pour ces amis des lattes.

Aussi point n'est-il besoin de dire que la cohorte au complet est rentrée le soir à Martigny enchantée de cette si belle course aux pieds du majestueux géant de nos Alpes.

Remercions en conséquence tous ses organisateurs, principalement MM. Vincent Vairoli, auquel revient l'initiative de cette course, le comité du Ski-club par son président Henri Charles, Oscar Darbellay, chef des courses, Georges Tissières, Albano Simonetta et d'autres que nous oublions.

Ajoutons que plusieurs de nos skieurs avaient tenu à faire deux fois la descente du Gornergrat à Zermatt tant cette piste est attrayante pour nos as-skieurs.

Chœur d'hommes

Prochaines répétitions : mardi 3 crt., générale ; jeudi 5 crt., ténors.

Assurances individuelles. Collectives. Agricoles. Automobiles. Responsabilité civile. Effraction et Vol. Détournements. Cautionnements.
ZURICH
Marc C. BROQUET, Sion Agence générale pour le Valais, tél. 2.12.09
Agence locale : *F. Germanier, Martigny,* tél. 6.11.87

Nouvelles suisses

Les élections vaudoises

Samedi et dimanche ont eu lieu les élections des sept conseillers d'Etat vaudois. Les candidats de la liste commune ont tous été élus. Ce sont : MM. Antoine Vodoz, libéral, 26.302 ; Lucien Rubattel, lib., 26.252 ; Edouard Fazan, radical, 25.581 ; Ernest Fischer, radical, 25.237 ; Ferdinand Porchet, radical, 24.792 ; Norbert Bosset, radical, 24.427 ; Paul Perret, radical, 24.346.

Augmentation du prix des cigarettes

On apprend que les cigarettes à 80 ct. et 1 fr. le paquet ont subi une nouvelle hausse depuis le 1er mars. Les nouveaux prix seront de 85 ct. (au lieu de 80) plus 1 ct. d'impôt sur le chiffre d'affaires, et de 1 fr. 05 (au lieu de 1 fr.), l'impôt sur le chiffre d'affaires étant compris dans le nouveau prix. Dix pièces coûteront 42 cent. plus 1 cent., respectivement 55 cent. Les prix des cigarettes se trouvant dans le commerce ne peuvent être augmentés sans une autorisation du service fédéral du contrôle des prix.

Monnaie de zinc

En raison de la pénurie de métaux dans notre pays, le Conseil fédéral a décidé de frapper dorénavant les pièces de 1 et 2 ct. non plus en cuivre, mais en zinc. Les nouvelles monnaies ont la même empreinte et les mêmes dimensions que les pièces de 1 et 2 ct. en cuivre ; en revanche, elles sont un peu plus légères. La couleur et l'éclat sont au début semblables à ceux des pièces de 5 et 10 cent., mais à l'usage les pièces de zinc deviennent rapidement plus sombres.

L'heure d'été

Le Conseil fédéral a ordonné la réintroduction de l'heure d'été dès le 4 mai, à 1 heure.

Les sports

Les concours universitaires de Champéry

Plus de 100 étudiants des Universités de Lausanne et de Genève, auxquels s'étaient joints quelques gymnasiens, sont arrivés samedi à Champéry pour participer aux concours de ski des Universités romandes.

Le samedi après-midi s'est courue la course de descente sur le parcours de la Croix de Culet à Planachaux. Une légère brume qui cachait le soleil avait amélioré les conditions de la neige. En l'absence de Georges Piguet, appelé à Wengen pour la revanche du match franco-suisse de Mégève, la lutte pour la 1re place s'est circonscrite entre MM. Bernard Curchod et Joseph de Lavallaz, tous deux de l'Université de Lausanne. Le 1er l'emporta ; 3. Muller Alex, Genève ; 4. Fatton Jean-Jacques, Lausanne ; 5. Reverdin Claude, Genève ; 6. Juge François, Genève, etc.

Hors concours : Juillard Bernard ; Grenon Armand et Marclay Roger, de Champéry. Damia Georges de Lausanne est 1er de la cat. C, et Cordey Camille de Lausanne l'emporte chez les dames.

Le soir un banquet officiel avait lieu à l'Hôtel Suisse. Il permit à la famille de M. Emmanuel Défago de faire montre de ses qualités soit dans la préparation du menu soit dans l'organisation de la salle du banquet. Au dessert, d'aimables paroles furent échangées entre M. Jentzer, doyen de la Faculté de médecine de Genève, et M. Emmanuel Défago, président de la Sté de développement de Champéry.

Une soirée familière très animée se déroula à l'Hôtel de Champéry.

Le dimanche le temps était au grand beau. Un soleil splendide inondait Champéry. Dès le matin les bennes du téléférique furent prises d'assaut par les concurrents et de très nombreux spectateurs.

Au slalom, Jos. de Lavallaz l'emporta devant Reverdin Claude, Muller Alex, Fatton J.-J., etc. ; Barth Jost est 1er de la cat. C devant Damia Georges et Cordey Camille l'emporte chez les dames.

Au combiné descente-slalom, le 1er est Joseph de Lavallaz devant Curchod Bernard, Muller Alex, Reverdin Claude, Fatton, etc. ; Barth est 1er de la cat. C et Cordey Camille 1re des dames.

Le combiné 3 (descente, slalom, fond) voit la victoire de Curchod Bernard devant Muller Alex, de Rahm Casimir, Fatton, etc. Juillard Bernard de Champéry (hors concours) établit le meilleur temps de la journée à la course de fond.

La distribution des prix a eu lieu à l'Hôtel de Champéry sous la présidence de M. le professeur Gilliard, recteur de l'Université de Lausanne, lequel remercia chaleureusement le Ski-club de Champéry pour son impeccable organisation. Ce fut en effet parfait et Champéry a donné samedi et dimanche une preuve éclatante de son savoir-faire. Ce fut même tellement touchant que les Universitaires romands ont l'intention d'organiser désormais leurs concours régulièrement à Champéry.

Concours régional du Valais central

Ce concours a eu lieu dimanche à Hérémence, sous la présidence d'honneur du conseiller d'Etat Cyr. Pitteloud. Le comité d'organisation, présidé par M. le député Joseph Dayer, s'est montré à la hauteur de sa tâche. La neige était un peu fondante. Résultats :

Fond 14 km., juniors : 1. Camille Melly, Nax 41' 26" ; 2. Maurice Dayer, Hérémence 41'50 ; 3. William Theytaz, 45'25.

Seniors I, 18 km. : 1. Camille Hugon, Finhaut, 1 h. 6'45,6.

Seniors II : 1. Louis Theytaz, Hérémence 1 h. 5'6 ; 2. Louis Deléglise, Verbier 1 h. 6'34 ; 3. René Sollioz, Nax 1 h. 11'8 ; 4. Camille Mayoraz 1 h. 23'.

Slalom (deux manches). *Juniors :* 1. Camille Melly 88"8 ; 2. William Theytaz 94"8 ; 3. Louis Praz, Veysonnaz 108"8.

Seniors : 1. Louis Theytaz 78"6 ; 2. Fragnière Hermann, Veysonnaz 84" ; 3. Julien Mayoraz, Hérémence ; 4. Louis Deléglise, Verbier ; 5. Sollioz.

Vétéran : Julien Mayoraz, Hérémence, 85"2.

Descente, Seniors : 1. Louis Theytaz 4'32 ; 2. Fragnière Hermann 5'20 ; 3. René Sollioz 5'44 ; 4. Camille Hugon 5'47.

Combiné descente-slalom : 1. Louis Theytaz, 0 pt. ; 2. Hermann Fragnière 4,12 ; 3. Camille Hugon 9,35; 4. René Sollioz 9.72 ; 5. Sierro.

Combiné fond-descente-slalom : 1. Louis Theytaz, 0 pt. ; 2. Camille Hugon 41,79 ; 3. Louis Deléglise, 50,14 ; 4. René Sollioz 95,53.

Combiné juniors : 1. Camille Melly 25.70 ; 2. W. Theytaz 48,94 ; 3. Maurice Dayer 53,43.

Nouvelles de l'étranger

En marge des faits internationaux

Avant le grand choc

La principale question qui peut se poser aujourd'hui en ce qui concerne les opérations militaires germano-russes est certainement de quelle façon va se dérouler ce printemps l'explication définitive entre les deux grandes puissances détenant en ce moment la suprématie de la force armée en Europe.

La seconde moitié du mois d'avril — sinon auparavant — verra sans doute l'armée allemande reprendre l'offensive sur le front russe. Il reste donc à savoir si les Russes pourront supporter le choc qui les attend et qui ne peut manquer que d'être formidable... pour ne pas dire colossal.

La réponse sera affirmative si du côté des Soviets on aura eu le temps de constituer les immenses réserves en matériels et munitions nécessaires : chars blindés, avions, canons, tanks, canons antitanks, etc., etc.

Quant aux réserves en soldats, ce problème serait plutôt résolu pour eux, car un pays de plus de 150 millions d'habitants est forcément doté à cet effet.

Reste cependant à savoir si encore ces soldats seront suffisamment préparés et aptes à manier les engins militaires perfectionnés qu'exige une guerre moderne. Tout réside dans cette condition-là avec cette autre évidemment que l'URSS soit en mesure aussi d'opposer du matériel aux Allemands.

Or, à cet égard les fournitures promises par les Anglo-Saxons comme tout ce que les usines de Sibérie peuvent produire seront à n'en pas douter les atouts à considérer dans cette balance comme les plus dangereux pour l'Axe.

Par contre, ce printemps l'armée rouge aura perdu un de ses excellents alliés : « le général Hiver ». Cet handicap ne saurait toutefois permettre de conclure à ce qu'elle ne soit plus en mesure de résister, car chacun a été surpris, même en Allemagne, du redressement militaire russe après la piteuse campagne de Finlande.

En effet, personne aujourd'hui n'en revient encore que ce soit ce pays qui seul actuellement puisse tenir tête aux armées du Reich juisqu'ici partout victorieuses. Or, le printemps russe est loin d'être là que déjà les nouvelles des opérations militaires relatives à ce front de guerre nous annoncent que les combats y ont repris ces jours-ci avec une extrême violence et sur une immense étendue.

Des deux côtés on paraît faire preuve d'une volonté de résistance farouche. Des troupes fraîches s'affrontent sans qu'on puisse constater des signes de fatigue ou d'épuisement chez l'un ou l'autre des belligérants. On ne peut en conséquence prévoir de quel côté va pencher la balance.

Une conclusion est cependant permise dès aujourd'hui relativement à la guerre germano-russe :

Si les Allemands sont forts et nous promettent pour ce printemps le coup de butoir qui anéantira définitivement l'ours moscovite, ce dernier, par contre, ne semble pas avoir tiré ses dernières cartouches.

Dans ces conditions, à quoi sert de commenter plus longuement un tel sujet ! Car le retour des beaux jours — lents à venir — nous apportera certainement du nouveau. *R.*

Les Japonais débarquent à Java

Depuis hier, d'innombrables troupes japonaises débarquent dans l'île de Java. Ce nouvel assaut nippon a été précédé d'une grande bataille navale qui dura plusieurs jours et sur laquelle les communiqués des deux belligérants diffèrent du tout au tout, chacun revendiquant pour lui une victoire plus ou moins décisive. C'est ainsi que les communiqués alliés disent qu'un croiseur lourd, 5 vaisseaux de guerre et 15 transports japonais ont été coulés ou gravement endommagés, alors que Tokio annonce cinq croiseurs et six destroyers alliés coulés. Les Anglo-Saxons avaient même annoncé que le convoi nippon faisait marche arrière... ce qui n'est pas tout à fait le cas, puisque les soldats du Mikado ont débarqué en trois endroits différents sur l'île de Java. C'est pourquoi l'on peut dire en toute objectivité que le vainqueur de l'engagement naval de la semaine dernière est le Japon, puisqu'il est parvenu à ses fins, soit fouler le sol javanais. Et maintenant une grande bataille est engagée dans l'île entière, les Nippons ayant débarqué près de Bantam, de Rembang et sur la plage de Indramajœ ; en quelques heures les Jaunes occupaient Sœbang, centre stratégique de l'île et menacent actuellement très sérieusement la capitale Batavia. Malgré tous leurs efforts les défenseurs ne pourront pas tenir bien longtemps et il faut prévoir que dans quelques jours l'île entière sera en possession des Japonais qui feront là à nouveau quelques dizaines de milliers de prisonniers, puisqu'une évacuation est impossible sans maîtrise de l'air et de la mer. Et les Alliés sont très loin de les posséder !

Nos chemins de fer dans la période actuelle

Le Confédéré *tient à se faire l'écho dans une série d'articles dont le 1er paraît ci-dessous, d'un important travail que nous recommandons tout spécialement à l'attention de nos lecteurs. Le public en général, et nos usagers des CFF plus particulièrement, ne se rendent pas assez compte des difficultés innombrables et de tous genres auxquelles nos CFF ont à faire face actuellement pour satisfaire la clientèle des voyageurs et assurer le service du trafic des marchandises.*

Aussi nous espérons que ces lignes inciteront ses lecteur et lectrices à plus de compréhension et de bonne volonté afin que soit facilitée la tâche des employés et fonctionnaires des CFF, cela dans l'intérêt du pays tout entier. M. le Dr Georges Hartmann mérite des félicitations et compliments pour son travail intéressant et d'actualité brûlante.

* * *

On ne peut ni aimer ni détester aucune chose si l'on n'en a pas tout d'abord connaissance.
Léonard de Vinci.

On s'imagine volontiers que les trains et tout ce qui concerne le service du chemin de fer fonctionnent comme un jouet d'enfant. C'est là une vue un peu simpliste ; c'est au contraire un ensemble de rouages fort compliqués que les chemins de fer. Essayons de percevoir avec netteté les rythmes de toute cette activité. Et comme les directeurs, les constructeurs, les ingénieurs, les agents de toute catégorie ont, eux aussi, leurs devoirs et leurs responsabilités, cet aperçu offrira peut-être quelque utilité à ceux-là même qui, l'outil à la main, consacrent à nos chemins de fer le meilleur de leur vie laborieuse.

Les chemins de fer à leurs débuts

Les chemins de fer intéressent indirectement tous les Suisses et directement plusieurs groupes d'entre eux : leurs propriétaires d'abord qui y ont investi des fonds, c'est-à-dire la Confédération, les cantons, les communes et les porteurs d'obligations, puis les employés qui en sont la cheville ouvrière, et les industries dont ils sont les clients dans les commandes énormes de matières et de machines de toutes espèces, enfin les usagers proprement dits qui sont les voyageurs et les expéditeurs de marchandises de Suisse et de l'étranger. Donc, sans répéter comment se tracèrent les voies terrestres au cours des quatorze siècles qui séparent le chariot romain de la locomotive et de la voiture légère en acier, bornons-nous à relever que depuis les temps les plus anciens, la civilisation s'est propagée par les transports.

Perfectionnés d'âge en âge par le génie créateur de l'homme, ils furent des instruments de propagande et ils ont eu le grand mérite d'élargir considérablement le champ des connaissances humaines en devenant le véhicule de la pensée, par les hommes, les livres, les lettres, les journaux transportés, et le véhicule de la matière dans l'échange des marchandises nécessaires aux besoins des hommes. Que l'on pense aux différentes sortes de portage, humain d'abord, puis animal ; au traînage ensuite, lui-même précurseur des deux inventions les plus décisives dans l'histoire des transports terrestres : la roue à moyeu et l'attelage. Transports et civilisation progressent de pair.

Autrefois, les transports par terre supposaient une double technique : celle du véhicule et celle du sol. Maintenant encore, ils comportent ces deux éléments essentiels : le chemin de fer, avec la locomotive, impose une voie, des rails, comme la caravane nécessite une piste et le charroi une route. L'idée du rail est d'ailleurs ancienne. Né dans les mines anglaises pendant les dernières années du XVIIIe siècle, où l'on tirait les chariots de charbon sur des pièces de bois, parallèles et placées bout à bout, le rail a été mis au service du public pour certains transports à traction animale d'abord. Puis c'est avec la locomotive à vapeur que Trevithick, le premier, fit rouler vers 1804, que le rail forma l'admirable combinaison d'où sont issus les chemins de fer modernes.

En 1825, le premier chemin de fer circulait entre Stockton et Darlington, en Angleterre. Et c'est en août 1847 que le premier tronçon suisse fut mis en exploitation entre Zurich et Baden, sur une longueur de 24 km. : embryon de tout le réseau ferroviaire suisse qui, en dix ans, atteignait déjà plus de 1000 km. de lignes exploitées. Actuellement, il approche de 6000 kilomètres.

Opinions d'autrefois et d'aujourd'hui

Les chemins de fer ont inspiré beaucoup d'écrivains: Jules Verne, Erckmann-Chatrian, Zola, pour n'en citer que quelques-uns. Il y a un siècle, Victor Hugo disait dans ses lettres sa foi absolue dans l'avenir des chemins de fer ; il fut d'ailleurs l'un des premiers Français qui empruntèrent ce nouveau mode de locomotion. Lamartine fut également un des rares esprits qui en comprirent l'utilité. Il s'agissait alors « de se créer, par des routes de fer, une sociabilité politique, commerciale, militaire, industrielle, dont nul ne pouvait calculer la portée ». Par cette invention, dont on ne pouvait encore mesurer les conséquences, Lamartine entrevoyait la conquête du monde, des distances, des espaces, du temps, de l'inconnu.

Puis vinrent les préjugés. Hugo n'a-t-il pas écrit quelque part que « les nouveautés ont cela contre elles que tout le monde leur en veut ; le moindre faux pas les compromet ». Alfred de Vigny, lui, avait peur de ce « monstre aveugle » qu'était le chemin de fer et il l'accusait d'empêcher la rêverie et de faire dégénérer le voyage en une course à toute vapeur où l'homme était emporté sans rien voir, comme un simple colis. Thiers, homme d'Etat français, aurait, si l'on en croit les gazettes de l'époque, qualifié le nouveau mode de transport, à cause de sa puissance de traction relativement faible, de l'épithète ironique de « jouet pour amuser les Parisiens ». Il aurait aussi déclaré publiquement que les chemins de fer, bons tout au plus « à remplacer les coucous dans la banlieue », n'auraient jamais d'application pratique.

Certains savants et médecins mirent également un point d'honneur professionnel à énumérer et à décrire tous les maux qu'ils conjecturaient devoir sortir de cette invention. François Arago évoquait le spectre de la pleurésie qui frapperait les voyageurs au passage des tunnels, s'ils échappaient aux catastrophes résultant de l'explosion des locomotives. Certains médecins soutenaient que le passage trop rapide d'un climat à un autre produirait sur les voies respiratoires un effet mortel, en même temps que le brusque changement de nourriture, le passage de l'emploi du beurre, comme condiment, à celui de la graisse ou de l'huile, ferait naître des états dyspepsiques ou dysentériques qui exigeraient un prompt rapatriement. Le mouvement de la trépidation devait causer des maladies nerveuses, telles que la danse de Saint-Guy, des affections hystériques et des symptômes épileptiques, tandis que la fugace succession des images déterminerait instantanément des inflammations de la rétine. La poussière et la fumée occasionneraient des bronchites et des adhérences de la plèvre. Il était également inévitable que, sur tant de personnes réunies, certains besoins naturels, impossibles à satisfaire, n'obligeassent les voyageurs à se soumettre à un régime inhabituel et malsain. Fort heureusement, les hommes de la génération de 1830 étaient courageux. Ils passèrent outre et s'en trouvèrent bien.

Aujourd'hui encore, le chemin de fer a mauvaise presse. La critique s'exerce sur lui plus, peut-être, que sur n'importe quelle autre entreprise. Ce n'est point ici le lieu d'en rechercher la cause. Mais on peut affirmer que, soit par ignorance, soit en raison d'une conception inexacte des choses, ces critiques sont injustifiées ou, pour le moins, exagérées. « On ne peut ni aimer ni détester aucune chose, si l'on n'en a pas tout d'abord connaissance », disait déjà Léonard de Vinci. En effet, les voyageurs jugent trop facilement le chemin de fer d'après l'impression que leur a faite la petite gare où ils ont pris leur billet, selon le ton de la réponse d'un employé fatigué ou suivant la courtoisie et l'habileté d'un conducteur qui a contrôlé leur billet. D'autres prétendent que les voitures sont toujours « sales », « mal chauffées », les employés toujours « grincheux », l'administration toujours « routinière ».

Vienne un soir de fête où le trafic d'une gare passe de centaines de voyageurs en temps normal à quelques milliers, le public manifeste son mécontentement contre le personnel qui, pourtant, n'est en rien responsable de la situation. Survienne un accident, alors le chemin de fer devient la grande vedette ; les journalistes et les photographes accourent, les files de curieux s'allongent et gênent le sauvetage.

Un des directeurs généraux des Chemins de fer fédéraux disait, il y a quelques années à ce sujet :

« Quand nous réduisons nos tarifs voyageurs, le commerce et l'industrie sont mécontents. C'est par le tarif des marchandises qu'il aurait fallu commencer les réductions. Si nous accordons des avantages particuliers aux étrangers, ce sont les Suisses qui réclament. Ils ne peuvent pas arriver à comprendre pourquoi eux, enfants du pays, n'ont pas droit aux mêmes faveurs. Songeons-nous à émettre des billets du dimanche, les voyageurs de commerce n'admettent pas qu'on accorde des facilités pour un trafic de plaisir et de luxe, alors qu'on les refuse au monde des affaires, en particulier à ceux qui se servent d'abonnements généraux. Nous délivrons des billets du dimanche pendant les mois d'hiver. Des centaines de voyageurs nous reprochent d'arrêter cette émission au début de l'été, précisément au moment où ils désireraient se mettre en route et de nombreux hôteliers prétendent que nous le faisons exprès parce que c'est l'époque où s'ouvre leur saison. »

(à suivre) *Dr Georges Hartmann.*

Le mot pour rire ...

Bon mari

— Fais attention, mon vieux, tu conduis trop vite. Tu as failli écraser une passante.

— C'est la faute de ma femme. Lorsqu'elle est avec moi, elle m'interdit de faire attention aux femmes.

Pas méchant...

— Il est méchant, votre chien ?

— Pour ça, non, mais il est enragé depuis deux jours !

Chez le coiffeur

Le client : Vous devriez me prendre moins cher pour me couper les cheveux ; j'en ai si peu !

Le coiffeur : Oh ! non. Dans votre cas, ce n'est pas la coupe de cheveux que nous faisons payer, c'est le temps perdu à les chercher.

Nœuds au mouchoir

— Pourquoi avez-vous fait un nœud à votre mouchoir ?

— Pour me rappeler que je ne dois pas boire.

— Alors pourquoi buvez-vous ?

— Parce que je ne me rappelle que je ne dois plus boire que lorsque je tire mon mouchoir pour m'essuyer la bouche après avoir bu.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous lèverez le matin *plus dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

†

Madame Julie BIOLAZ-LUGON, à Charrat ;
Madame et Monsieur Louis GAILLARD-BIOLAZ ;
Monsieur et Madame Edouard BIOLAZ-MAGNIN et leurs enfants André et Edouard ;
Madame et Monsieur Jules MORARD-BIOLAZ ;
Monsieur Henri BIOLAZ ;
Madame et Monsieur Gabriel GIROUD-BIOLAZ et leurs enfants Ginette et Marcien ;
Madame et Monsieur Raymond DARIOLY-BIOLAZ et leurs enfants Robert et Bruno ;
Monsieur et Madame Xavier BIOLAZ et famille ;
Madame Vve Isaline CRETTON-BIOLAZ ;
Madame Vve Céline CARRON et famille, à Lausanne et Genève ;
Les familles VOUILLOZ, à Martigny, VADI, FERREZ, CRETTON, LUY et GIROUD, à Charrat, LUY et VERGERES, à Ardon, FORT et LUGON, à Saxon, BIOLAZ et MOULIN, à Vens,

ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph BIOLAZ

leur très cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 28 février à l'âge de 77 ans, après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le 3 mars 1942, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire part.

A LOUER
près de la Gare, **JOLIE**
Chambre meublée
S'adresser au *Confédéré.*

ABONNEZ-VOUS AU
CONFÉDÉRÉ

Jeune homme
trouverait place pour travaux divers, aux Cinémas de Martigny

La mission de la jeunesse

(Suite de la 1re page)

La propagande continue son œuvre de désagrégation de l'opinion, travaille sourdement les masses, surtout rurales, et prépare ainsi le chemin aux ligues et aux fronts qui cherchent à s'emparer du pouvoir. Ces novateurs qui ne sont que des réactionnaires camouflés, se réclament des authentiques traditions suisses. C'est au nom de ces traditions suisses, de l'esprit suisse, qu'ils biffent d'un trait de plume un siècle de son histoire ! Car, pour eux, le Parlement introduit par la Révolution de 1848 n'est qu'une imitation de l'étranger. Il ne représente pas le peuple suisse, il n'est que l'émanation des partis et non pas l'expression de la volonté populaire. Et c'est au cri de « Fermez le Conseil national » que ces Messieurs partent en guerre.

Quant au Conseil fédéral, il sera réduit à deux ou trois membres au plus. On n'a pas osé dire qu'un seul suffirait, mais on voit où ils veulent en venir. Un pouvoir fort qui gouverne ! Qui gouverne contre qui ? Nous savons où conduit le chemin sur lequel nos réformateurs nationaux veulent engager le peuple suisse. Il conduit à la dictature ! Et c'est au nom de nos traditions séculaires que les ligueurs et frontistes prétendent nous imposer le régime nouveau. Qui donc veulent-ils tromper ? Est-ce dans les profondeurs du peuple suisse qu'ils vont chercher leurs mots d'ordre ? Et si jamais un mouvement s'est inspiré de l'étranger, c'est bien celui-là. Notre peuple se laissera-t-il tromper, se laissera-t-il entraîner sur la pente qui le conduit infailliblement à la servitude ? C'est là le secret de l'avenir.

Le parti radical reste fidèle à ses origines démocratiques. La démocratie qui proclame le principe de la souveraineté populaire ne peut vivre que dans une atmosphère de liberté. Elle s'appuye sur les institutions parlementaires, parce que seules elles permettent au peuple d'exercer son contrôle. Ce contrôle est nécessaire, pour garantir les droits populaires, ces droits qui ont été chèrement acquis et auxquels un peuple ne saurait renoncer sans courir les plus graves périls et sans revenir au temps des gouvernements autocratiques.

Mais il ne suffit pas de proclamer de grands principes et de nous rattacher à la Charte des Droits de l'Homme et du Citoyen. Il faut nous souvenir que le parti radical est un *parti d'évolution, un parti de progrès.* Il ne peut donc pas s'encroûter dans la routine, sans faillir à sa mission et sans signer son arrêt de mort. Tout gouvernement est réactionnaire par essence. Toute administration a besoin d'être harcelée ; et le grand philosophe français Alain, radical cent pour cent, a fort bien montré que l'un des éléments de la doctrine radicale est sans doute la défiance à l'égard de tous les pouvoirs publics, même élus.

Nous devons exercer un contrôle vigilant, sur l'activité de nos hommes politiques dans l'accomplissement de leur mandat. Représentants de la volonté populaire, ils ont une responsabilité qu'ils doivent prendre au sérieux et ne pas trahir la confiance qui est mise en eux. Parti d'évolution et parti de progrès, le parti radical doit s'efforcer de développer par tous les moyens l'instruction populaire. Il doit affranchir l'école des dogmes qui divisent. L'instruction élémentaire mise à la portée de tous, l'enseignement supérieur à la portée des plus capables et des mieux doués (au lieu qu'il soit l'apanage d'une classe), c'est le meilleur moyen de lutter contre les privilèges et contre les préjugés. Combien ce point du problème radical est important aujourd'hui, il est facile de s'en convaincre lorsque l'on sait que des conducteurs de peuples songent sérieusement à plonger à nouveau les masses dans l'analphabétisme.

Notre mission n'est pas terminée, si nous savons vivifier l'action aux sources vives de la doctrine. C'est là la tâche de la jeunesse, car c'est à la jeunesse qu'il appartient de renouveler les cadres et de secouer l'inertie des gens en place, qui oublient le dur combat que mène le peuple pour vivre et subsister.

La liberté dans l'ordre, l'égalité dans le respect des valeurs individuelles et la reconnaissance des mérites propres à chacun, tel est l'idéal qui nous est proposé et qui est capable de faire du citoyen moderne l'émule du Sage antique.

Liberté et égalité sont les conditions de toute souveraineté et de toute justice. Le problème politique est plus que jamais inséparable de l'action sociale. L'avenir est à ceux qui auront le courage de vouloir et de réaliser cette justice, sans laquelle il n'y a pas de paix.

Le parti radical aura-t-il ce courage ? C'est à la jeunesse qu'il appartient de répondre. C'est à elle qu'il appartient de construire ce monde nouveau où les peuples seront libres ou asservis, prospères ou miséreux. C'est assez dire la grandeur de la tâche qui nous attend et à laquelle nous ne pouvons faillir sans renoncer à l'honneur d'être des hommes fiers et libres, maîtres de notre destin. »

Le thème que M. Boson nous a révélé avec autant de clarté que de distinction demande à être médité sérieusement et il importe que chacun de nous devra œuvrer ferme pour que la génération montante puisse puiser dans nos principes démocratiques les éléments indispensables à son évolution sociale et à son épanouissement intellectuel.

Jean Desvigne.

Les échos divers ...

Les 75 ans du « Beau Danube bleu »

Ces jours-ci, il y a eu 75 ans que la valse « Le Beau Danube bleu », composée par Johann Strauss, a été jouée pour la première fois. Strauss avait dédié en principe sa valse à la Société chorale viennoise pour une fête de carnaval. C'est l'enfant d'un moment d'inspiration. Pendant la nuit l'idée lui en vint et comme il n'avait pas de papier sous la main, il traça les notes sur sa manchette. Avec cette valse Strauss atteignit à Vienne une popularité inégalable ; mais sa renommée mondiale a été faite cependant à Paris, à l'exposition universelle de 1867, où cette valse fit l'effet d'une bombe qui éclate lorsque Strauss la joua pour la première fois. Il s'ensuivit une véritable épidémie du « Beau Danube bleu » et des millions d'éditions furent expédiées par caisses dans le monde entier.

Un chameau à quatre bosses

Dans la ville arabe d'Hodeida, on a vendu, il y a quelques semaines, un chameau qui fit sensation : il avait quatre bosses. D'après une vieille légende arabe, une pareille bête ne naît que tous les quatre siècles, et celui qui la possède réussit dans tout ce qu'il entreprend. Il n'est donc point surprenant qu'un acheteur ait payé l'animal la somme considérable de deux mille livres sterling. Ce chameau est très fort et peut rendre les mêmes services que n'importe lequel de ses congénères.

RUF ORGANISATION

L'impôt sur le chiffre d'affaires exige une classification minutieuse de toutes les ventes. C'est là

un véritable casse-tête

comme en témoigent tant de discussions. Les formulaires Ruf résolvent ce problème

par une seule opération

Nous donnons tous renseignements et conseils par écrit ou bien oralement. Adopter notre système, c'est économiser du temps, s'épargner des soucis et de la peine. Consultez-nous: nos informations n'entraînent aucun engagement de votre part.

COMPTABILITÉ RUF
Société Anonyme LAUSANNE
13, rue Pichard, Tél. 2 70 77

Nos **produits pour enfants** classés dans la catégorie „farines pour enfants" désignés ci-après, sont rationnés:

Lacto-Véguva. . . . . boîte — 400 g
Végumine . . . . . boîte — 250 g

On les obtient contre les coupons 5, 6, 8 et 14 de la carte de denrées alimentaires et de celle pour enfants.

Nos **produits diététiques** désignés ci-après sont rationnés:

Ovomaltine . . . . 1/1 boîte — 250 points
Ovomaltine . . . . 1/2 boîte — 125 points
Ovo Sport . . . . paquet — 25 points
Dawamalt . . . . . boîte — 250 points

On les obtient contre les coupons 20 et 21 de la carte de denrées alimentaires.

Ne sont donc plus rationnés: Le Nutromalt, le Maltosan, le Véguva, le Jémalt, ainsi que tous les extraits de malt semi-liquides et secs (Glomas), purs et médicamenteux.

Tous les produits Wander existent encore dans la même qualité sans reproche d'avant la guerre.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

Cultivateurs, Ménagères,
vous trouverez les bonnes
SEMENCES
POUR VOS JARDINS
Les semences de QUALITÉ MARAICHÈRE à
L'Etablissement Horticole
F. Maye & E. Schifferli, à Chamoson
Réservez bon accueil à notre représentant

Terrains
Nous cherchons à louer dans la plaine du Rhône terrains. Toutes superficies. Nature champs, jardins ou défrichés. Préférence non arborisés.
Ecrire sous chiffres P 1976 S à Publicitas Sion.

C'est en temps de guerre que le journal est lu le plus attentivement. La publicité y est donc plus efficace que jamais.

A VENDRE
beaux PORCELETS
et
2 VACHES laitières
S'adresser à Alfred SAVIOZ, Saxon.

Réclamez partout le Confédéré

Hôtel Clerc, Martigny-Ville

Pierre Saudan, de Charles, Horticulteur diplômé
Tous travaux concernant son état, ainsi que la TAILLE et SOINS des ARBRES fruitiers.
A la même adresse : Georgette Saudan, couture pour dames a ouvert un atelier. Se recommandent :
Pierre et Georgette Saudan.

BANQUE DE MARTIGNY
CLOSUIT & Cie, S. A.
Maison fondée en 1871
Réception de fonds en
Caisse d'Epargne
CARNETS NOMINATIFS OU AU PORTEUR
PRIVILÈGE LÉGAL — CONTROLE FIDUCIAIRE
Prêts hypothécaires aux meilleures conditions
REPRÉSENTANTS :
ORSIÈRES : Mme Troillet-Thétaz
SALVAN : MM. Jules Bochatay & Fils
CHARRAT : M. Adolphe Chappot

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
et sous toutes formes, aux conditions LES PLUS AVANTAGEUSES
avec toutes facilités pr amortissements et remboursements. Prêts sur billets. Comptes courants commerciaux. Crédits de constructions et entreprises.
Dépôts à terme 3 à 5 ans. Caisse d'Epargne
aux meilleures conditions compatibles avec la sécurité des placements.
REPRÉSENTANTS :
à BAGNES : M. Jules Vaudan, instituteur
CHAMOSON : M. Abel Favre, secrétaire municipal
FULLY : M. Marcel Taramarcaz, négociant
SAILLON : M. Raphaël Roduit, négociant
LEYTRON : M. Albert Luisier
MONTHEY : M. Benjamin Fracheboud, avocat
ORSIÈRES : M. Louis Rausis, négociant
ISÉRABLES : M. Pierre Gillioz, négociant

Je suis ACHETEUR
de toutes quantités de Haricots à rames, Phénomènes, Cor des Alpes, Grandson, St-Fiacre, Don Carlo, Beurré Mont d'Or, Fèves, Haricots nains Mont Calme, Haricots nains Conserva, Graines d'oignons jaune paille du pays, le tout de récolte 1941.
Prière de faire offre à
E. Guillod-Mora
GRAINIER, NANT VULLY

Dr A. Bayard
(BATIMENT BEAUREGARD)
Sierre
de retour

TOUS REGISTRES
Papier pr nappes
SACS DE DAMES
MAGASIN de l'Imprimerie Nouvelle
A. Montfort, Martigny

Feuilleton du « CONFEDERE » No 6

Jean et Jeannette

ROMAN de Théophile Gautier

» Si j'essayais de m'encanailler un peu et d'aller incognito à ce bal dont Bonnard m'a parlé, et où il doit se trouver quelques jolis minois de la bourgeoisie et du peuple, plus frais que tous ces museaux célèbres, lustrés de pommade et de fard, qui semblent s'être polis comme les idoles sous les baisers des dévots ! »

Rosette, à qui pareille aventure n'était jamais arrivée, s'abandonna toute rêveuse aux mains de ses femmes, qui l'accommodèrent, et se coucha dans une solitude dont elle paraissait étonnée et chagrine.

« Ah ! Candale ! Candale ! » murmura-t-elle en s'endormant.

V

Mme de Champrosé, que nous avons laissée en fiacre avec sa fidèle Justine, s'amusa fort des cahots du sapin qui vacillait sur ses ressorts fatigués, et pendant le trajet, qui dura longtemps, bien que le cocher, grassement payé, fouettât ses deux rossinantes avec toute la conscience imaginable, elle poussait de petits cris mêlés de rire chaque fois que la machine chancelante penchait d'un côté ou d'un autre, suivant les inégalités d'un pavé détestable, car monseigneur le lieutenant de police s'occupait beaucoup plus alors de chercher des histoires scandaleuses pour l'amusement du roi son maître, que de la commodité des citadins.

Enfin l'on arriva, car on finit toujours par là, même quand on est parti en fiacre.

Un petit Savoyard, porteur d'un falot, tendit galamment le coude aux dames, qui descendirent par le marchepied glissant avec une maladresse affectée, qui leur laissa le temps de faire voir aux gens attroupés à la porte une cheville bien tournée et un bas bien tendu.

Le bal était commencé, les fenêtres de la guinguette du Moulin-Rouge, vivement illuminées, montraient que les ordonnateurs de la fête, quoique bourgeois, n'avaient pas lésiné sur l'huile, fournie d'ailleurs par quelques-uns d'entre eux, qui exerçaient la noble profession d'épicier ; des tapissiers avaient apporté des banquettes et des festons de fleurs de papier, de sorte que la salle n'avait pas si mauvaise grâce qu'on eût pu se l'imaginer d'abord.

L'orchestre, grimpé sur un tréteau recouvert d'une housse passementée de paillon, occupait l'embrasure d'une porte dont on avait enlevé les battants ; il se composait d'un violon, qui, après avoir râclé sa partie au spectacle d'Audinot ou des Grands Danseurs du roi, n'était pas fâché de gagner un petit écu de trois livres, dans le reste de sa nuit, à faire danser des bourrées et des rigodons ; d'un tambourin, qui marquait fortement la mesure pour la rappeler à des oreilles disposées à la mettre en oubli ; et d'une flûte, qui ne se permettait qu'un nombre suffisant de couacs.

Certes, M. Rameau, qui sait inventer de si savantes combinaisons musicales, eût pu trouver cet orchestre un peu maigre et barbare ; mais il suffisait de reste à ce qu'on exigeait de lui : il suppléait au nombre par le zèle ; le violon grattait les boyaux de son instrument avec furie, et faisait les démanchés les plus extravagants du monde, accompagnés de grimaces de possédé ; la flûte gonflait ses joues comme un suppôt d'Eole dans le ballet des vents, et soufflait dans son turlututu de manière à se rendre la face du plus beau cramoisi ; le tambourin, agitant ses bras en démoniaque, battait sa peau d'âne à la crever, et tous trois, de peur de perdre la mesure, la battaient fortement du pied, comme des ménétriers de village, et faisaient lever un nuage de poussière de la planche qui les supportait.

Un broc de vin où ils buvaient tour à tour de larges lampées, était placé à côté de ces Amphions ; et l'hôte du Moulin-Rouge le remplissait complaisamment, ayant appris par expérience que rien n'est salé comme la musique, à en juger par l'altération inextinguible des musiciens.

Cette harmonie qu'on entendait de l'escalier divertissait Mme de Champrosé qui, jouant elle-même fort proprement du clavecin, était à même de distinguer les licences que cet orchestre sauvage se permettait avec les règles de la musique.

Dans le trajet, Mme de Champrosé avait permis et même recommandé à Justine de ne la point traiter avec un respect qui n'eût pas été naturel entre cousines.

Elle lui ordonna de la tutoyer, et comme elle ne pouvait pas s'appeler de son nom véritable, elle avait choisi celui de Jeannette comme simple, pastoral et candide au possible.

Quand Justine parut accompagnée de Jeannette, tout le monde se précipita vers elle avec beaucoup d'empressement ; elle présenta sa fausse cousine le plus naturellement du monde, et les galanteries de l'assemblée éclatèrent en compliments qui, pour être mal tournés, n'en furent pas moins acceptés avec plaisir : les dieux, les rois et les jolies femmes avalent tout dans ce genre, et madame la marquise trouva que ces petits bourgeois étaient plus gens de goût qu'on ne le supposait ; un peu de balourdise, en matière de madrigal, ne nuit pas toujours, cela prouve la sincérité. Trop de facilité inspire la défiance.

(à suivre)